

PAGE DE LA COOPÉRATIVE FÉDÉRÉE DE QUÉBEC

BON A SAVOIR

GELÉE AU TAPIOCA.

Faire tremper $\frac{1}{2}$ tasse de tapioca dans 2 tasses d'eau pendant 4 heures. Sucre au goût. Faire cuire 1 heure au-dessus d'eau bouillante et brasser souvent. La gelée doit être claire. Ajouter le jus d'un citron et mettre dans un moule. Servir avec crème.

Le Bulletin de la Ferme est le seul organe officiel dont la Coopérative se serve pour se tenir en relation avec ses membres.

GELÉE AUX TOMATES.

Le jus d'une botte de tomates, 2 cuillères de vinaigre, 1 botte de gélatine, du poivre, du sel et du sucre au goût. Laisser jeter un bouillon, puis mettre dans un moule. Faire tremper la gélatine dans le jus de tomates. Proportionner la quantité de gélatine au jus dans la botte.

à suivre

Deux moyens d'améliorer la Condition de l'Agriculture en notre Province

On a beaucoup parlé, depuis quelque temps, des moyens à prendre pour le relèvement de l'industrie agricole en notre pays.

La synthèse que l'honorable M. Perron a tiré de la situation, l'exposé clair, lumineux qu'il en a fait, et les moyens qu'il a suggérés pour la rendre meilleure, ont créé toute une sensation.

Qu'on nous permette de donner notre humble avis sur ce sujet d'importance primordiale. Il y a deux principaux moyens de donner une nouvelle vigueur à l'agriculture: 1. Mieux produire; 2. Vendre et acheter en commun ou en coopération.

Au point de vue des engrais, par exemple, combien de cultivateurs fument judicieusement, rationnellement, leurs terres de façon à obtenir le maximum de rendement pour un minimum de dépenses? Le petit nombre. Beaucoup achètent des engrais chimiques sans en connaître la valeur et à un prix trop élevé, tandis qu'en s'adressant à la Coopérative Fédérée ils seraient sûrs d'en avoir pour leur argent. La Coopérative ne peut tromper personne: elle n'existe que pour prendre l'intérêt de ses membres.

Il en est de même pour l'achat des semences, des insecticides, des engrais alimentaires, etc.

Pour mieux produire, il nous faut de toute nécessité améliorer nos façons culturales, lutter systématiquement contre les mauvaises herbes, améliorer nos terres par le drainage, qui n'existe qu'à l'état rudimentaire en province de Québec.

Quant à l'emploi de semences et plants sélectionnés, il y a progrès, comme en fait foi le chiffre des ventes de la Coopérative Fédérée, mais combien ne compte-t-on pas encore de cultivateurs, ou bien qui restent enlisés dans la vieille routine, ou qui se laissent bénévolement "rouler" par des charlatans?

Et si nous passons à l'élevage du bétail, ne trouverons-nous pas, là aussi, que nous pourrions augmenter de beaucoup le rendement unitaire en lait et en viande, en employant les engrais alimentaires bien balancés de la Coopérative Fédérée?

Ces résultats sont à notre portée, mais nous n'y arriverons que par une diffusion de plus en plus grande de l'instruction et de l'esprit coopératif.

Bien produire n'est encore qu'une des faces du problème: il est tout au moins aussi important de pouvoir bien vendre.

Et qui pourrait encore nier que ce problème de la vente ne peut être résolu que par la coopération.

Nous avons, en ce domaine, l'exemple de ce qu'ont fait, non seulement de vieux pays, comme la Belgique, la Hollande, le Danemark, mais encore d'autres, nouveaux venus sur la scène mondiale: la Tchécoslovaquie et les pays baltes?

Encore une fois, l'agriculture ne deviendra prospère en ce pays que lorsque nous saurons mieux produire et faire nos achats et nos ventes en commun.

La coopération, nous ne cesserons jamais de le prêcher, voilà le puissant moyen de rendre plus prospères nos agriculteurs. Tant qu'on ne l'aura pas généralement compris, on piétinera sur place, avec des marchés restreints et peu rémunérateurs.

Fédération de treize Coopératives agricoles du Bas St-Laurent

Treize coopératives de la région du Bas St-Laurent viennent de se fédérer, en vue de développer un important marché pour leurs produits, et tout particulièrement pour la vente des patates.

Fondées le printemps dernier, ces coopératives locales se sont occupées tout particulièrement de l'achat de semences de première qualité.

M. J.-N. Albert, qui vient d'être nommé inspecteur des agronomes pour la région du Bas St-Laurent, ainsi que tous les agronomes de cette partie de la province, se sont dépensés sans compter pour le succès de ces organisations agricoles. Déjà, l'on peut prédire que leurs efforts ne seront pas inutiles.

Les cultivateurs n'ont pas tardé à se rendre compte des avantages de la coopération et ils ont décidé de se grouper pour essayer de reprendre le marché aux patates qui leur a échappé.

Une administration centrale a maintenant ses bureaux à St-Fabien de Rimouski. La Coopérative Fédérée aidera de tout son pouvoir ces cultivateurs. Pour faciliter la vente de leurs pommes de terre, la

Fédérée a fait préparer cinquante mille sacs, portant une inscription spéciale très attayante, qui constituera une belle réclame pour la province de Québec.

La région du Bas St-Laurent est une région à patates par excellence. Celles qui y sont cultivées sont d'une qualité vraiment supérieure et il n'y a pas de raison pour qu'elles ne soient pas en grande demande.

La cause de la perte de ce marché, c'a été le défaut d'uniformité et le manque de classification. Les gros acheteurs exigent une qualité et une grosseur uniformes, et c'est parce que ces agriculteurs cultivaient toutes sortes de patates et les mettaient sur le marché non classifiées que les marchands allaient s'approvisionner ailleurs. On a pris les mesures voulues pour remédier à ces défauts. Cette année, on a surveillé les semences, et les cultivateurs ont commencé la classification avec les cribles mis à leur disposition par le Ministère de l'Agriculture. Ajoutons que le gouvernement a donné une aide toute spéciale aux producteurs de patates et qu'il est bien décidé à seconder leurs efforts dans toute la mesure du possible.

Comme la récolte est très bonne dans notre province et qu'elle ne l'est pas autant dans les provinces maritimes, en Ontario et aux Etats-Unis, on s'attend à ce que les coopératives de patates du bas du fleuve n'aient pas trop de difficulté à s'emparer du marché, avec l'aide de la Coopérative Fédérée.

Etiquettes unilingues ou bilingues

Le Devoir, de Montréal, a voulu savoir si les boîtes contenant le beurre manipulé par la Coopérative Fédérée portaient des étiquettes unilingues ou bilingues.

La lettre qui suit l'a renseigné à ce sujet:

Nous avons votre carte postale du 12 courant, nous demandant si nos boîtes à beurre sont marquées en français.

Nous devons vous dire que toutes les boîtes à beurre sont marquées de la même façon, c'est-à-dire "Canadian Butter, Quebec", en vertu d'une loi passée par le gouvernement fédéral. Cette inscription anglaise a probablement été inspirée par le fait que le beurre de la province de Québec, comme des autres provinces du Canada, est exporté en Angleterre et aux Etats-Unis, où la population est de langue anglaise.

Nous regrettons de ne pouvoir vous expédier d'autres boîtes à beurre, portant l'inscription française, telle que demandé.

Vos dévoués,
Coopérative Fédérée de Québec,
J.-E. TESSIER,
Chef du Département des Ventes.

En publiant cette lettre, le Devoir posait une question: "Nous ne demandons point la proscription de l'anglais: ce serait fou; mais pourquoi les inscriptions ne seraient-elles pas bilingues? Cela ne nuirait en rien à la clientèle de langue anglaise, cela pourrait servir à d'autres clientèles, et par la même occasion donnerait une plus juste idée de la réalité nationale chez nous."

Nous posions nous-mêmes un jour cette même question à un exportateur anglais, et voici ce qu'il nous a répondu: "Nous préférons que l'étiquette soit en langue anglaise seulement, afin qu'il n'y ait pas de confusion entre les produits venant du Canada et ceux venant de France. Certains produits français sont peu prisés sur le marché anglais. Si, par exemple, sur les boîtes de saumon que vous nous expédiez, vous mettiez "Saumon de Gaspé", vous en vendriez sûrement une bonne moitié de moins. Les Français n'ont pas la même manière que nous de servir le saumon. Il nous faut de beaux gros morceaux, que nous servons sur le plat; tandis qu'en France on en fait des croquettes, des salades, etc., et qu'on utilise pour cela le saumon déchiqueté. Si vous nous envoyiez des parfums, ce serait différent, vous n'auriez pas même besoin de mettre d'étiquette anglaise, car les parfums français sont fort en vogue chez nous. Il ne s'agit donc pas de fanatisme de notre part, mais d'une question d'affaire pure et simple."

Le bilinguisme au pays est une excellente chose, mais il ne serait point sage d'en pousser l'amour jusqu'à vouloir l'imposer à notre détriment. Il nous faut bien tenir compte de ce que demande les commerçants à qui nous expédions nos marchandises. Quant aux boîtes à beurre, c'est la loi fédérale elle-même qui exige qu'elles portent l'étiquette: "Canadian Butter—Quebec". La Coopérative Fédérée n'y est donc pour rien.

NOTES ET

La réunion annuelle lieu les 12 et 13 novembre que, à Montréal.

Nous nous ferons un devoir de cet important congrès.

Si vous voulez avoir un aperçu dès cet automne.

Un congrès mondial à un grand congrès des vendeurs quatre continents: Sud-Afrique, du Sud, qui se sont joints à l'Union et au Canada. Les congrès discuteront toutes les questions depuis le bris des bouteilles, l'année, jusqu'à la vieille culture animale et de la traction animale.

Avez-vous des patates pas trop. Il y a toute une question de rendement. La province de Québec, mais, et déficitaire de 24 millions de patates par an. Les principaux producteurs de patates nos voisins de tubercule. Notre marché s'en ressent et ne saurait qu'être profitable à l'exportation.

L'Industrie domestique de la culture, qui fit le discours des travaux manuels du Congrès, à Montréal, a annoncé qu'il serait sous peu un officier et de voir à l'amélioration de l'industrie domestique dans l'industrie domestique. Le ministre a déclaré que le charme de la couleur locale ne trouverait nulle part ailleurs qu'à Québec.

L'Assurance-Vie aux Etats-Unis. L'Assurance-Vie qui exporte à gagner beaucoup et facilement. L'assurance lui fournit la certitude que son produit est pris malheureusement ou dans nos voisins. Une station New-York, fixe à 312 le nombre de certains étant assurés pour la vie. Voilà un nouveau record qui tout se pratique sur une base commerciale.

Beurre et fromage. — Les résultats des examens des juries aux expositions de Trois-Rivières.

Nous désirons informer que les fromages ont été jugés et ne laisser aucun doute possible sur la qualité de ce produit. Le contenu de la sonde, le résultat de cet effet. De cette manière, les bits et n'ont pu en aucune façon dériver que leur jugement est basé sur la réalité. A l'avenir, les exhibités seront jugés par cette méthode.

Les Ayrshire et les Holstein. — Les de plus en plus en faveur de la race Ayrshire, mais non plus à dédaigner, mais à l'exportation, du moins en population. La Holstein produit plus de lait. Ceux qui distribuent leur lait préfèrent la race Ayrshire, qui payent d'ailleurs plus cher.

La race Ayrshire est la plus appréciée avec la Holstein et la Shorthorn. Les importations de Ayrshire et de Holstein canadiens ont fait de nombreux échanges continuels s'effectuant en France.

La race Ayrshire se distingue par ses races bovines laitières. Quant à la production officielle de plus de 25,000 livres de lait par an. Ce sont là cependant des exportations. L'Ayrshire varie de 3.8 à 4.25.